



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
ET DU SERVICE CIVIQUE

AGENCE EMPLOI
Jeunes



KlayMi

— APPRENDRE. PROGRESSER. RÉUSSIR. —

CHARTRE DE QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS

Plateforme Numérique & Application Mobile « KLAYMI »

PRÉAMBULE

KLAYMI a pour mission de faciliter l'accès à un accompagnement scolaire de qualité fondé sur le professionnalisme, la confiance et la réussite des apprenants.

La présente Charte rappelle les valeurs et les principes essentiels auxquels chaque Enseignant partenaire adhère dans le cadre de ses interventions auprès des élèves et de leurs familles.

ARTICLE 1 : RESPECT ET BIENVEILLANCE ENVERS L'ÉLÈVE

L'Enseignant s'engage à :

- Respecter la dignité, la personnalité et le rythme d'apprentissage de chaque élève ;
- Favoriser un climat de confiance, d'écoute et de respect mutuel ;
- Encourager l'élève avec bienveillance et pédagogie ;
- Adopter en toute circonstance un comportement exemplaire et adapté à l'âge de l'apprenant.

ARTICLE 2 : QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

L'Enseignant s'engage à :

- Préparer ses séances avec sérieux et professionnalisme ;
- Maîtriser les contenus enseignés ;
- Adapter sa méthode pédagogique aux besoins de l'élève ;
- Accompagner l'élève dans sa progression et l'aider à surmonter ses difficultés ;
- Fournir des rapports de suivi sincères et utiles lorsque cela est requis par la plateforme.

ARTICLE 3 : PONCTUALITÉ, ASSIDUITÉ ET PROFESSIONNALISME

L'Enseignant s'engage à :

- Respecter les horaires convenus ;
- Informer le Parent et KLAYMI dans les meilleurs délais en cas d'empêchement ;
- Limiter les annulations et reports de séances ;
- Assurer un suivi régulier et sérieux des prestations qui lui sont confiées.

ARTICLE 4 : ÉTHIQUE ET PROFESSIONNALISME

L'Enseignant s'engage à exercer ses missions avec honnêteté, intégrité et professionnalisme. À ce titre, il s'engage notamment à :

- Respecter l'intégrité physique, morale et psychologique des élèves ;
- Adopter en toutes circonstances un comportement respectueux, bienveillant et conforme aux bonnes mœurs ;
- S'abstenir de tout comportement discriminatoire, violent, injurieux ou inapproprié ;
- S'abstenir de solliciter tout avantage personnel, prêt, don ou cadeau auprès de l'élève ou de sa famille ; toutefois, les marques de reconnaissance occasionnelles offertes spontanément par les familles peuvent être acceptées lorsqu'elles demeurent raisonnables et ne sont pas de nature à influencer la relation professionnelle ;
- Adopter une présentation soignée, propre et professionnelle lors de chaque intervention auprès des élèves et des familles. L'Enseignant veille notamment à porter une tenue décente et adaptée à son activité, à maintenir une bonne hygiène personnelle et à préserver une image conforme aux valeurs de KLAYMI.
- Lors des journées, événements, campagnes promotionnelles ou opérations de visibilité définis par KLAYMI, notamment les samedis ou toute autre journée communiquée à l'avance, l'Enseignant s'engage à porter les tenues ou éléments d'identification de la plateforme conformément aux modalités fixées par KLAYMI.
- Respecter les règles de confidentialité applicables aux informations relatives aux élèves, aux familles et aux activités de KLAYMI ;
- Respecter les règles et procédures définies par KLAYMI dans le cadre de l'exécution des prestations.

Tout manquement grave aux présentes obligations pourra entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la suspension ou à la cessation de la collaboration avec KLAYMI.

ARTICLE 5 : REPRÉSENTATION DES VALEURS DE KLAYMI

En tant que partenaire de la plateforme, l'Enseignant contribue à l'image et à la réputation de KLAYMI. À ce titre, il s'engage à :

- Adopter une attitude respectueuse et professionnelle envers les familles ;
- Préserver la confiance accordée à la plateforme ;
- Respecter les règles et procédures applicables aux prestations proposées par KLAYMI.

ARTICLE 6 : ENGAGEMENT DE L'ENSEIGNANT

Par la signature de la présente Charte, l'Enseignant reconnaît avoir pris connaissance des principes de qualité pédagogique définis par **KLAYMI** et s'engage à les respecter pendant toute la durée de sa collaboration avec la plateforme.

Fait à Abidjan, le/...../.....

L'ENSEIGNANT

Nom et Prénoms :

.....

.....

*Signature précédée de la mention
manuscrite « Lu et approuvé » :*

Signature :